

# Prochaines manifestations

## SPECTACLE « SENTIMENTS PROVISOIRES »

Les 7 et 8 décembre, 20h30 et les 9 et 10 décembre, 16h30  
Grange Sainte-Geneviève

Organisé par les Comédiens des Fontaines d'Argent.

Une comédie de Gérald Aubert, mise en scène de Marc Lepage.

Tarifs : 10 euros. Dans le cadre du Téléthon, une partie des recettes sera reversée à l'AFM Public à partir de 14 ans

Réservation au Centre culturel Arc-en-ciel : 01 45 60 79 00  
Retrait des billets sur place, le jour de la représentation



## RÉUNION PUBLIQUE : « L'agroquartier de Montjean à Rungis »

Vendredi 15 décembre, 18h

Salle Robert Doisneau

L'architecte Claire Schorter et l'aménageur, l'EPA ORSA, viendront vous préciser les aménagements des espaces publics, les prescriptions urbaines et environnementales des lots à construire et le calendrier des phases opérationnelles.

Permanence/Expo

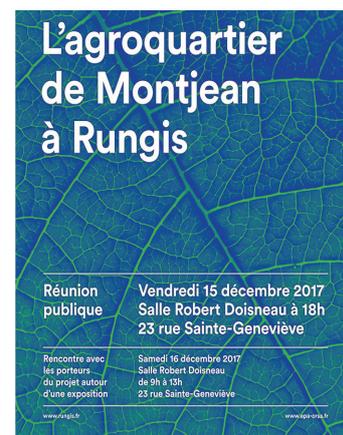
Samedi 16 décembre, 9h à 13h

Salle Robert Doisneau

Rencontre avec les porteurs du projet autour d'une exposition.

Entrée libre, tout public

Renseignements : 01 45 12 80 77



## OPEN MIC

Vendredi 15 décembre, 21h

Les Parasols - Maison pour tous

**LES PARASOLS**  
**MAISON POUR TOUS**  
DE RUNGIS



Entrée libre

Sur réservation : 01 46 86 64 84

Tourner SVP →

Hôtel de ville 5 rue Sainte-Geneviève 94150 Rungis  
Tél. : 01 45 12 80 00 - Fax : 01 46 87 24 94 - www.rungis.fr

# Prochaines manifestations

## OPÉRETTE : « Le petit Chaperon rouge » de Gaston Serpette

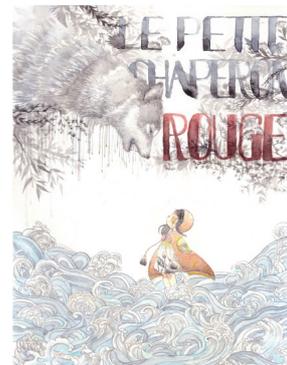
**Samedi 16 décembre, 20h**  
**Les Parasols - Maison pour tous**

L'association Balade Lyrique revisite, aux Parasols, le petit Chaperon rouge, au travers d'une opérette, ancêtre de la comédie musicale, trait d'union entre le chant et le théâtre comique.

Mise en scène de Xavier Toyas et accompagnement au piano, Kasuko Iwashima.

**Entrée : 10€ / 7€ adhérents / 5€ moins de 18 ans**

**Réservation : 01 46 86 64 84**  
**lesparasols-rungis@orange.fr**



## PHOTOS DU PÈRE NOËL

Les photos prises durant le Marché de Noël seront disponibles dans le hall de l'Hôtel de ville à partir du 20 décembre.

## RAPPEL : ALLOCATION NOËL POUR TOUS

**Jusqu'au 29 décembre...**

Vous êtes non imposable ou vous payez un impôt sur le revenu inférieur ou égal à 62 €. Une allocation peut vous être attribuée pour les fêtes de Noël sous forme de chèque d'achat alimentaire. Pour pouvoir en bénéficier, présentez-vous au CCAS muni de l'original de votre avis d'imposition et de votre carte d'identité.

Une permanence sera ouverte, à cet effet, le samedi 16 décembre de 14h à 16h, le jour du Noël des enfants.

**Renseignements : CCAS, 01 45 12 80 53**